



Mairie de SAUTERNES  
Gironde

Fiche à retourner à la  
mairie avant le 20/08/2019

## AUTORISATION DROIT A L'IMAGE

Dans le cadre des manifestations organisées pendant les temps de cantine et de garderie (anniversaire, animations...) les usagers de ces services pourront être amenés à être photographiés ou filmés. Ces prises de vues pourront ensuite être diffusées sur différents supports de communication de la Commune. C'est pourquoi, dans le cadre de la loi Informatique et Libertés et des règles de protection des mineurs, les légendes accompagnant les photos ne communiqueront aucune information susceptible d'identifier directement ou indirectement les enfants ou leur famille, nous sollicitons de votre part une autorisation d'utilisation d'image à titre gratuit.

Il ne s'agit pas de photographies individuelles d'identité mais de photos de groupe ou bien de vues montrant des enfants en activité.

La loi nous fait obligation d'avoir l'autorisation écrite des parents pour cette utilisation. Aussi, nous vous serions reconnaissant de bien vouloir nous retourner le talon ci-dessous.

Nous attirons votre attention sur le fait que l'usage des images est sans aucun but lucratif et sans publication de nom de famille (prénom seulement). Un refus de votre part aura pour conséquence, soit d'écarter votre enfant lors des prises de vue, soit de masquer son visage.

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_  
Père, Mère, Tuteur (rayez les mentions inutiles)

De(s) l'enfant(s):

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

- Autorise le personnel communal à utiliser dans le cadre de la cantine ou de la garderie des photos de mon (mes) enfant(s).

- N'autorise pas le personnel communal à utiliser dans le cadre de la cantine ou de la garderie des photos de mon (mes) enfant(s).

Date

Signatures des Parents ou représentant légal